



## COMPTE RENDU

### REUNION DU BUREAU & CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 5 mars 2010

Convocation : 18 février 2010

Membres en exercice : 19

Le Bureau et le Conseil d'Administration de l'Association des Maires du Territoire de Belfort se sont réunis, vendredi 5 mars à 17h30, à la Maison des Communes, sous la présidence de Monsieur Michel BERNÉ.

#### Présents (9)

Michel BERNÉ, Etienne BUTZBACH, Robert DEMUTH, Hubert ECOFFEY, Yves DRUET, Renée HUMBERT, Françoise FAURE, Bernard FRANCOIS, Bernard TENAILLON.

#### Absents ou excusés (10)

Anne-Marie FORCINAL, Gérard GUYON, Jean-Marie ROUSSEL, Bernard TRITTER, Françoise BOUVIER, Monique DINET, Daniel FEURTEY, Michel GAIDOT, Jean LEFEVRE, Jean-Claude MATHEY.

#### Assistaient (3)

Dimitri RHODES, Maurice SCHWARTZ, Mathieu OROSCO.



## 1/ COMPTE DE RESULTAT & BILAN FINANCIER 2009

Les comptes annuels sont présentés par M. Mathieu Orosco, expert-comptable du cabinet Sogesco Baker Tilly.

Le bilan financier 2009 fait apparaître un déficit net comptable de **1 167 €**.

Pour mémoire, résultats des exercices précédents :

Exercice	Résultat
2003	-4 004,41 €
2004	-2 936,42 €
2005	3 241,25 €
2006	-2 296,97 €
2007	6 798,44 €
2008	22 106,33 €

> EN ANNEXE : BILAN FINANCIER 2009  
COMPTES DE RESULTAT 2009

⇒ **RAPPORT ADOPTE**

## 2/ BILAN DES ACTIVITES 2009

Le Président, M. Michel Berné, présente le bilan des activités 2009.  
Le coût de chaque action est détaillé dans un document joint en annexe.

> EN ANNEXE : BILAN D'ACTIVITES 2009  
BILAN FINANCIER ACTIONS 2009

⇒ **RAPPORT ADOPTE**

## 3/ PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale aura lieu samedi 24 avril en la salle d'honneur de la mairie de Belfort.

Il convient d'arrêter l'ordre du jour selon le projet ci-après :

- 9h00-9h30 : Accueil – café
- 9h30-10h15 : Discours du Président et présentation du bilan d'activités 2009  
Présentation du bilan financier 2009 par le Trésorier
- 10h15–11h15 Discours des personnalités : M. le Président du Conseil Général, M. le Sénateur,  
MM. les Députés, M. le Maire de Belfort, M. le Préfet
- 11h15-11h30 Vote des cotisations 2010
- 11h30-12h00 Projets 2010
- 12h00 Vin d'honneur

⇒ **RAPPORT ADOPTE**

## 4/ COTISATIONS 2010

### ▪ Cotisation personnelle des maires

Le Président propose de conserver le tarif 2009 (le tarif n'a pas évolué depuis 2004).

⇒ **RAPPORT ADOPTE**

### ▪ Cotisations des communes

Le Président propose de conserver les tarifs 2009.

L'association départementale des maires ne suivra pas l'AMF qui a voté une augmentation des cotisations, bien que celle-ci soit moindre comparée aux années précédentes.

⇒ **RAPPORT ADOPTE**

▪ **Cotisations des EPCI (Communautés)**

Le Président propose de conserver le tarif 2009.

⇒ **RAPPORT ADOPTE**

▪ **Cotisations des syndicats intercommunaux**

Le Président propose de conserver le tarif 2009 (le tarif n'a pas été augmenté depuis 2008).

⇒ **RAPPORT ADOPTE**

> EN ANNEXE : *Cotisations 2010*

*Tableau cotisations 2010 communes, epci, syndicats*

## 5/ FORMATION DES ELUS 2010

### **Dépouillement du questionnaire « formation des élus : souhaits 2010 »**

39 questionnaires ont été retournés.

Parmi la liste proposée, les thèmes les plus demandés sont :

- 1<sup>er</sup> (19) Urbanisme Habitat
- 2<sup>èmes</sup> (18) Finances / Intercommunalité
- 4<sup>ème</sup> (17) Environnement-développement durable
- 5<sup>ème</sup> (15) Biens des collectivités
- 6<sup>ème</sup> (14) Marchés publics

Liste des sujets demandés par les élus :

- DIA, préemption acte notarié toute la procédure attestation d'accueil = formalité, délivrance et responsabilité du maire
- le budget communal : faire son budget, le suivre, budget supplémentaire
- les droits d'une opposition dans le conseil municipal
- le calcul des bases d'imposition des différentes taxes locales

Sur le 2<sup>ème</sup> point du questionnaire portant sur les jeudis de l'info, seuls 23% ont répondu.

### **Le plan de formation 2010**

Le Président présente les 8 séances qui seront programmées d'avril à décembre et invite les membres à faire part de leurs éventuelles observations :

1. LA COMMUNE ET LES SUBVENTIONS EUROPEENNES (Afmo / Préfecture)
2. LES MARCHES PUBLICS (Me Goutal)
3. SUIVRE, EXECUTER LE BUDGET COMMUNAL (M. Meinen Ville de Delle ou Mme Dichant – Ville de Montbéliard)
4. ANIMER, CONDUIRE UNE REUNION (1 à 2 jours, groupe 8-15 personnes-???)
5. LA COMMUNE ET LES ASSOCIATIONS (Me Rouquet)
6. INTERVENTIONS SUR VOIRIE : OU ? QUAND ? COMMENT ? (module Mairie 2000)
7. LES DROITS DE L'OPPOSITION (Me Rouquet)
8. LE DROIT DE PREEMPTION (intervenant ??)

La formation sur l'animation et la conduite de réunion est rejetée.

⇒ **RAPPORT ADOPTE**

### **Les Jeudis de l'Info**

Compte tenu du taux de participation observé l'année dernière, il est proposé de ne pas reconduire ces séances en 2010.

⇒ **RAPPORT ADOPTE**

### **Horaire et jour des formations**

Depuis plusieurs années, pour tenir compte des contraintes professionnelles et permettre au plus grand nombre d'y participer, les formations se déroulent le jeudi soir de 18h à 20h30.

La programmation des séances de formation le samedi en matinée ne serait-il pas envisageable afin de favoriser une plus large fréquentation ? Le Président souhaite recueillir l'avis des membres.

Les membres ne sont pas favorables à cette proposition, il est préférable de conserver le créneau du jeudi soir, plus adapté.

⇒ **RAPPORT ADOPTE**

### **Tarifs et convention 2010**

Le bilan financier des actions formations 2008 et 2009 met en évidence que nos dépenses de formation pour ces deux années se sont élevées à 9 970 € et ont été financées à hauteur de 45% environ par les subventions versées par Mairie 2000 et par les cotisations des communes.

Le Président rappelle que compte tenu des recettes excédentaires produites en 2008 par les cotisations formation versées par les communes ayant adhéré en collectif (21 300 €), il avait été décidé en 2009 de reconduire gratuitement toutes les conventions collectives.

Compte tenu de ces éléments, le Président propose :

- d'adopter une tarification basée sur le mode de calcul de la cotisation obligatoire versée par la commune à l'Association des Maires du T. de Belfort
- que le montant de la cotisation de formation représente 40% de la cotisation obligatoire.
- de ne prévoir qu'un seul type de convention dite collective permettant, sur la base d'un montant tarifaire établi d'après la population de la commune, l'accès de tous les élus de la commune à toutes les séances de formation.

Dans l'hypothèse où les 63 communes ayant conventionné en 2008 ré-adhèrent en 2010, cette tarification permet de générer environ 8 700 € de recettes.

- de ne plus ouvrir la possibilité aux communes non adhérentes de passer une convention de formation avec l'association des maires. Seuls nos adhérents peuvent bénéficier de ce service optionnel. Si une commune non adhérente veut accéder aux formations mises en place pour les élus, elle doit au préalable adhérer à l'association.
- de ne plus proposer de convention de type individuelle, y compris à nos adhérents (facturation par personne et par séance). 11 communes avaient adhéré en 2009 et compte tenu des participations effectives, l'association a facturé en décembre 165 € à 4 communes.

⇒ **RAPPORT ADOPTE**

> EN ANNEXE : Bilan financier formation des élus 2008 & 2009

Formation des élus 2010 : programme, adhésion et tarifs

Tableau des cotisations AMD90 et cotisations formation 2008-2009-2010

○ **Congrès des Maires les 23, 24 et 25 novembre 2010**

Le budget et l'organisation de ce déplacement seront étudiés par le Bureau lors d'une prochaine séance.

⇒ **RAPPORT ADOPTE**

○ **Conférences – Réunions d'information**

Selon l'actualité du moment, et sur demande du Président, des réunions d'informations, des conférences animées par le directeur ou des intervenants externes seront proposées aux élus.

⇒ **RAPPORT ADOPTE**

## **7/ BUDGET PREVISIONNEL 2010**

Le Président présente aux membres du conseil administratif le budget prévisionnel 2010.

Le budget présente une section de fonctionnement équilibrée en charges et en produits équilibrée pour un montant de 89 079 €.

> EN ANNEXE : Budget prévisionnel 2010

⇒ **RAPPORT ADOPTE**

## **8/ DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS - PROFIL D'ACHETEUR**

Faisant état de l'obligation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour les collectivités de se doter d'un profil d'acheteur dans le cadre des marchés publics d'un montant > 90 000 € HT, le Maire d'Etueffont et le Président du Sictom de la Zone Sous-Vosgienne ont adressé un courrier au président demandant si l'association des maires, à l'instar d'autres associations départementales, envisage de mettre en place ou de faire intervenir un prestataire extérieur pour pouvoir proposer à ses adhérents une plate-forme internet sécurisée.

Les membres du conseil d'administration au vu de l'objet de l'Association des Maires considèrent que cette prestation n'est pas du ressort de l'Association des Maires.

Le service informatique du Siagep a été saisi de ce sujet.

⇒ **RAPPORT ADOPTE**

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

Belfort, le 10/03/2010

Le Président,

Michel BERNÉ.